

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BLAYE
DU MERCREDI 10 AVRIL 2019
SALLE POLYVALENTE
BAYON SUR GIRONDE

NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS OU AYANT DONNE POUVOIR : 36

QUORUM : 19

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Gérard CARREAU

DATE DE CONVOCATION : 02 avril 2019

PRESENTS :

Bayon sur Gironde : M. GAYRARD ; ***Berson*** : MM. ROTURIER, MATHIA, MME CHOVERO ;
Blaye : MM. BALDES, LORIAUD, RIMARK, CARREAU, BODIN, MMES MERCHADOU,
DUBOURG, SARRAUTE, QUERAL ; ***Campugnan*** : M. LAÉ ; ***Cars*** : M. JOURDAN, MME ARIAS
; ***Comps*** : M. BAYARD ; ***Fours*** : M. PASTOR ; ***Gauriac*** : M. RODRIGUEZ ; ***Générac*** : M.
HERAUD (suppléant) ; ***Plassac*** : MME GOUTTE ; ***St Christoly*** : MME PICQ, MM. GRIMÉE,
DEBET, MOULIN ; ***St Ciers de Canesse*** : M. DE PARDIEU ; ***St Genès*** : M. COLLARD
(suppléant) ; ***St Girons d'Aiguevives*** : MME MOLBERT ; ***St Martin Lacaussade*** : M.
MARGUERITTE, MME DIVER ; ***St Paul*** : M. DUEZ ; ***St Seurin de Bourg*** : M. ARNAUDIN ;
Samonac : MME GIOVANNUCCI ; ***Saugon*** : MME SOULARD ; ***Villeneuve*** : MME VERGÈS ;

ABSENTS EXCUSES :

Générac : M. CHILON ; ***St Genès*** : M. SARTON ; ***St Vivien de Blaye*** : M. DOMENS ;

POUVOIRS :

M. PAGE à MME MOLBERT

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

MME BLOUIN Josette, Déléguée suppléante de la commune de Bayon
M. ROCHET Jean-Louis, Délégué suppléant de la commune de Campugnan,
M. GAUDINIÈRE Jean-Claude, Délégué suppléant de la commune de Plassac,
MME BRETON Marie-Agnès, Déléguée suppléante de la commune de St Ciers de Canesse,
M. MOURLOT Jean-Charles, Délégué suppléant de la commune de St Paul,
M. CHICHERY Pascal, Directeur Général Adjoint des Services,
M. PASDELOUP Clément, Directeur du Pôle Commande Publique et Affaires Juridiques,
M. BAILLON Morgan, Directeur pôle Communication et NTIC,

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BLAYE
DU MERCREDI 10 AVRIL 2019
SALLE POLYVALENTE
BAYON SUR GIRONDE**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Blaye s'est réuni le mercredi 10 avril 2019 à 18h30 sous la Présidence de Monsieur Denis BALDÈS, Président de la Communauté de Communes de Blaye.

Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Blaye souhaite la bienvenue aux membres du conseil communautaire.

Le Procès-verbal du conseil communautaire du 13 mars 2019 est adopté à la majorité (abstention de M. MATHIA).

Monsieur le Président constate le quorum et fait appel à candidature pour le poste de secrétaire de séance. M. Gérard CARREAU, seul candidat est élu à l'unanimité.

N° délibérations	Intitulés des délibérations	Résultat des votes
47-190410-02	<u>RAPPORT N°02 :</u> CLIN : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCB A LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION NUCLEAIRE (M. BALDÈS)	A l'unanimité M. GAYRARD et MME GOUTTE sont désignés représentants titulaires et MME QUERAL et M. MOURLOT sont désignés représentants suppléants
48-190410-03	<u>RAPPORT N°03 :</u> ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA CCB AU 01 MAI 2019 (M. DUEZ)	A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, L'actualisation du tableau des effectifs est approuvée
49-190410-04	<u>RAPPORT N°04 :</u> ACTUALISATION DU REGIME INDEMNITAIRE RIFSEEP (REGIME INDEMNITAIRE RENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL) A COMPTER DU 01 MAI 2019 (M. DUEZ)	A la majorité 32 pour, 4 abstentions (MM. BODIN, BAYARD et GAYRARD, MME QUERAL), 0 contre, L'actualisation du RIFSEEP à compter du 01 mai 2019 est approuvée
50-190410-05	<u>RAPPORT N°05 :</u> FIXATION DU PRODUIT DE LA TAXE GEMAPI (M. DUEZ)	A la majorité 29 pour, 7 abstentions (MM. BAYARD, BODIN, MATHIA et GAYRARD, MMES GOUTTE, QUERAL et VERGÈS), 0 contre, La fixation du produit 2019 de la taxe GEMAPI à 228.122 €uros est approuvée
51-190410-06	<u>RAPPORT N°06 :</u> CCB - BUDGET ANNEXE GEMAPI/VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 (M. DUEZ)	A la majorité 29 pour, 7 abstentions (MM. BAYARD, BODIN, MATHIA et GAYRARD, MMES GOUTTE, QUERAL et VERGÈS), 0 contre, Le budget annexe 2019 GEMAPI pour un montant de 228.122,00 €uros en section de

		fonctionnement et 151.989,48 €uros en section d'investissement est adopté
52-190410-07	<u>RAPPORT N°07 :</u> ZAE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 (M14) (M. DUEZ)	A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, Le budget primitif 2019 de la ZAE pour un montant de 1.040.820,20 €uros en section de fonctionnement et 643.989,50 €uros en section d'investissement est adopté
53-190410-08	<u>RAPPORT N°08 :</u> INTERVENANTE SOCIALE EN GENDARMERIE (M. ROTURIER)	A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, Le versement d'une subvention annuelle de 6.500 €uros à l'association VICT'AID pour l'exercice 2019 est approuvée
54-190410-09	<u>RAPPORT N°09 :</u> SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (M. SARTON)	A la majorité 31 pour, 4 abstentions (MM. LAÉ, MOULIN et MATHIA, MME GIOVANNUCCI), 1 contre (M. COLLARD), Les subventions aux associations telles que présentées dans le tableau sont approuvées
55-190410-10	<u>RAPPORT N°10 :</u> ATTRIBUTION FONDS DE CONCOURS (M. SARTON)	A la majorité 35 pour, 1 abstention (M. MOULIN), 0 contre, L'attribution des fonds de concours aux communes de Samonac pour un montant de 8.013,20 €, St Ciers de Canesse pour un montant de 933,65 € et St Christoly pour un montant de 11.025,96 € sont approuvés
56-190410-11	<u>RAPPORT N°11 :</u> SUBVENTION D'EXPLOITATION 2019 A L'EPIC « OFFICE DE TOURISME » (M. DUEZ)	A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, La subvention d'exploitation 2019 à l'EPIC « Office de Tourisme » pour un montant de 300.000 €uros est approuvée
57-190410-12	<u>RAPPORT N°12 :</u> SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2019 AU CIAS (M. DUEZ)	A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, Le versement d'une subvention de fonctionnement 2019 au CIAS pour un montant de 448.515,02 €uros est adoptée
58-190410-13	<u>RAPPORT N°13 :</u> VOTE DU TAUX DE COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES 2019 (M. DUEZ)	A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, Le taux de cotisation foncière des entreprises (de 25,84 %) pour 2019 est adopté

59-190410-14	<u>RAPPORT N°14 :</u> VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'HABITATION, DE LA TAXE SUR LE FONCIER BATI ET DE LA TAXE SUR LE FONCIER NON BATI 2019 (M. DUEZ)	A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, Les taux de la taxe d'habitation (de 9,19 %), de la taxe foncière du bâti (1,61 %) et de la taxe foncière du non bâti (4%) pour 2019 sont adoptés
60-190410-15	<u>RAPPORT N°15 :</u> TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES – VOTE DES TAUX 2019 (M. DUEZ)	A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, Les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2019 (17,85 % pour la zone 9 et 11,62 % pour la zone 3) sont adoptés
61-190410-16	<u>RAPPORT N°16 :</u> CCB – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 (M. DUEZ)	A la majorité 29 pour, 5 abstentions (MM. BODIN, GAYRARD et MOULIN, MMES VERGÈS et QUERAL), 2 contre (MM. BAYARD et MATHIA), Le budget 2019 de la Communauté de Communes de Blaye pour un montant de 10.410.051,17 €uros en fonctionnement et 4.733.215,68 €uros en investissement est adopté
62-190410-17	<u>RAPPORT N°17 :</u> LABELLISATION MAISON DES SERVICES AU PUBLIC – MSAP (M. ROTURIER)	A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, La nouvelle organisation de la MSP et la demande de labellisation MSAP est approuvée
63-190410-18	<u>RAPPORT N°18 :</u> APPUI AUX COMMUNES DANS LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF « PERMIS DE LOUER » (MME PICQ)	A la majorité 31 pour, 5 abstentions (MM. MOULIN, LAÉ, DE PARDIEU et HERAUD, MME GIOVANNUCCI), 0 contre, L'appui aux communes dans la lutte contre l'habitat indigne et la mise en œuvre du dispositif « permis de louer » sont approuvés
64-190410-19	<u>RAPPORT N°19 :</u> MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN COMMUNAL AU BENEFICE DE LA CCB POUR L'EXTENSION DE L'AIRE DE JEUX POUR ENFANTS (M. MARGUERITTE)	A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, La mise à disposition d'un terrain communal au bénéfice de la CCB pour l'extension de l'aire de jeux pour enfants est approuvée
65-190410-20	<u>RAPPORT N°20 :</u> ADHESION A L'ALEC (AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT) (M. RODRIGUEZ)	A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, L'adhésion à l'ALEC est adoptée
66-190410-21	<u>RAPPORT N°21 :</u> REGLEMENT CONCOURS PHOTO VŒUX 2020 (M. BALDÈS)	A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, Le règlement du concours photo est approuvé

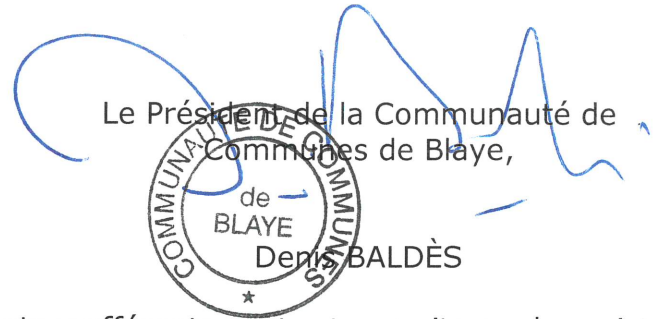
67-190410-22	<u>RAPPORT N°22 :</u> MOTION FERMETURE DE CLASSE	A l'unanimité 36 pour, 0 abstention, 0 contre, La motion fermeture de classe est adoptée
--------------	---	---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25.

Vu pour être affiché, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour expédition conforme.

Le Président de la Communauté de
Communes de Blaye,
de
BLAYE
Denis BALDÈS

The image shows a blue ink signature of Denis Baldès written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES de BLAYE' around the perimeter and 'Denis BALDÈS' in the center, with a small star at the bottom.

NB : Les décisions du Conseil Communautaire et les débats y afférents sont retranscrits sur le registre des délibérations qui peut-être consulté par toute personne physique ou morale.